

À propos de Samory Touré (suite)

par Xavier Ricou*

Dans son article consacré à Samory Touré du numéro 41 de notre *Bulletin*¹, Stéphane Richemond anticipait de nouvelles découvertes le concernant, compte tenu du grand nombre de photographies ayant été prises de lui après son arrestation en 1898. C'est dans un lot de photographies prises par un amateur à Dakar avant 1900 que l'une de ces découvertes pourrait avoir été faite. Il s'agit d'une séquence de trois vues de qualité médiocre montrant un personnage manifestement important descendant d'un train et se dirigeant vers un appontement en bois. À l'aide d'un plan ancien de Dakar et d'une carte postale plus tardive, le lieu de la prise de vues a été retrouvé. Il s'agit de la rue Dagorne conduisant au marché Kermel (qui n'existait pas encore), autrefois située pratiquement au droit de l'ancienne gare de chemin de fer, et l'appontement en question s'appelait la Petite Jetée. Il a depuis été supprimé en raison du remblaiement consécutif aux travaux d'aménagement du port.



*Trois photographies anonymes
prises à Dakar avant 1900*



* xricou@yahoo.fr

¹ Stéphane Richemond, "Iconographie de Samory Touré : de Guélérou à Kayes", p. 22-28, *Bulletin n°41*, Images & Mémoires, été 2014.



Extrait du plan de Dakar en 1888, avant la construction du marché Kermel

Les lieux



*Rue Dagorne [dans l'axe de la prise de vue de 1899]
Carte postale Collection Albaret, Dakar*



Montage en séquence des trois clichés du départ de Samory (1899) – Ci-dessous détail agrandi du troisième cliché

Intéressons-nous maintenant au personnage lui-même. C'est un homme noir de haute stature portant un manteau, des bottes et une très longue canne. Il s'apprête, de toute évidence, à embarquer sur un navire stationné à l'extrémité de cette jetée. Cette séquence évoque immanquablement un « déporté » ou un « exilé », c'est-à-dire un individu que les autorités françaises s'approprient à éloigner de la colonie, pour cause de résistance ou de troubles à l'ordre public.

Faute d'avoir retrouvé une liste précise des déportés à cette période, nous ne pouvons que spéculer sur l'identité du personnage central. Mais son allure générale et sa grande canne évoquent irrésistiblement Samory Touré. Le cas échéant, la photo aurait été prise le 5 février 1899, jour de son embarquement sur le *Thibet* à destination du Gabon, où il mourra d'ailleurs peu après, en 1900. Il n'était accompagné ce jour-là que par deux de ses femmes, Sarankényi et Tiranké-Oulé, son fils Sarankényi-Mori et la femme de celui-ci Siré Touré, son conseiller Morifindya Diabaté et sa petite domestique Niellé. Le « service d'ordre » paraît d'ailleurs singulièrement restreint par rapport à ce qu'il était lors de son arrivée à Saint-Louis sous bonne escorte, un mois plus tôt. Il comprenait un sergent et dix tirailleurs, fournis par la garnison du Sénégal.



Dans le cadre des recherches destinées à identifier formellement ce personnage, nous nous sommes intéressés au cas d'autres déportés : Léon Sydia Diop en 1876, ce qui ne correspond manifestement pas à l'époque de cette photographie, et Ahmadou Bamba, exilé quelques années plus tôt en 1895. Cependant, ce dernier avait dormi à Dakar avant d'embarquer pour le Gabon et ne pouvait donc avoir été photographié à sa descente du train.

Au demeurant, le cas d'Ahmadou Bamba constitue toujours une énigme. Il n'existe qu'une seule photographie connue de lui prise par Georges Marty en 1913. Cette photographie est devenue une icône en même temps que le personnage devenait un saint. Samory et Bamba étaient considérés au même titre par les Français, même si l'un les combattait avec les armes et l'autre avec sa foi. Aussi semble-t-il difficile d'admettre que le premier fut photographié des centaines de fois tandis que le second ne l'aurait été qu'une seule fois. Surtout que, contrairement à Samory, Ahmadou Bamba est rentré en 1902 au Sénégal où il est décédé en 1927. Anticipons donc, à notre tour, des découvertes futures.



La seule photographie attestée du Cheikh Ahmadou Bamba en 1913



L'arrivée de Samory Touré à Saint-Louis, le 4 janvier 1899, peu après son arrestation

La légende qui accompagne ce tirage un peu mieux connu est erronée puisqu'elle indique que la scène se situe à Dakar. En réalité, la photo a été prise à Saint-Louis, au croisement de l'avenue Blaise Diagne (rue Royale / de la Mosquée à l'époque) et de la rue Seydou Tall (ex rue Potin / de la Mairie). Le bâtiment situé au centre de l'image est l'actuel hôtel "La Maison Rose" et le photographe était posté à l'étage d'un bâtiment (gendarmerie) depuis remplacé par l'hôtel "La Résidence". Le cortège provenait du quai Roume (ex quai du Fleuve / Malavois), a obliqué à gauche dans la rue Khalifa Ababacar Sy (ex rue Nationale / d'Orléans / André Lebon) puis s'est dirigé vers la place Faidherbe pour rejoindre la direction de l'artillerie (actuel collège Dugay Cléodor) où Samory fut détenu (et à nouveau photographié) quelque temps avant sa déportation.

[Remerciements à Gilles Le Ouzon qui nous a aimablement communiqué ce cliché]